

**Sujet :** [INTERNET] Enquête Publique Seqens Novapex

**Date :** 03/11/2023 à 17:28

**Pour :** ddpp-observations-ic@isere.gouv.fr

Bonjour,

Je vous joins ma contribution pour l'enquête publique en cours

Denis MAZARD

Secrétaire de l'association VIVRE et conseiller municipal de SABLONS

--

Cet e-mail a été vérifié par le logiciel antivirus d'Avast.

[www.avast.com](http://www.avast.com)

— Pièces jointes : —

---

contribution enquete punlique.docx

13,9 Ko

**OUI à un projet de transition énergétique mais pas à n'importe quel prix !**

**NON à la création d'une « chaudière » pour produire de la chaleur avec des déchets dangereux !**

Le dossier de l'enquête publique me laisse perplexe. Pourquoi un si grand nombre de documents ne sont pas accessibles car classés « Confidentiel ».

L'industriel Novapex, du Groupe Seqens (le promoteur de la relocalisation de la production de Doliprane en France, membre du GIE OSIRIS gestionnaire de la plateforme) a à priori décidé d'arrêter l'incinération de ses déchets, types goudron, hydrocarbures etc, par des opérateurs industriels spécialisés.

De ce fait le projet « contourne » subtilement et l'air de rien la réglementation en vigueur. En effet, adieu le respect des règles de combustion et de traitement des fumées pour les déchets dangereux. L'incinération (puisqu'il s'agit bien là d'incinération) de ces déchets se classe dans une rubrique 2910 « Combustion », normalement dédiée à la biomasse !

Si les conditions de traitements dans cette installation que l'on peut qualifier de « vulgaire chaudière à brûler du bois » ne sont pas identiques au traitement actuel des déchets dangereux chimiques, on va donc continuer « à relarguer » des polluants dans la nature ! C'est inadmissible.

Pour résumer et ne nous leurrions pas, ce projet, ce n'est pas qu'une chaudière biomasse, c'est une installation d'incinération de déchets chimiques déguisée ! sous couvert de « décarbonation » de la plateforme. Celle-ci est tout de même la plus importante plateforme chimique de France. Nous avons dans ce secteur la moitié des sites seveso seuil haut de l'Isère et une concentration très importante d'incinérateurs industriels, il n'est plus tolérable d'en rajouter même si nous avons la « culture du risque »....

Il y en a marre d'être ravagé par toutes ces usines chimiques, ces incinérateurs, ces usines de traitement de métaux et j'en passe.

Denis MAZARD

Conseiller Municipal de SABLONS, Secrétaire de l'association Vivre ici environnement